
Objet : Appel d'offres de produits connexes

Madame,
Monsieur,

La Société des alcools du Québec (ci-après, la SAQ) vous invite à lui soumettre des offres de « Produits connexes » pour son réseau de succursales. Vos offres, incluant le **NOUVEAU formulaire de présentation – Produit connexe sans alcool**, une **photo du produit en format image JPG** et un **chèque de 128.75 \$ CA**, doivent parvenir à nos bureaux **AU PLUS TARD, LE JEUDI 12 FÉVRIER 2009, à 17 h 00**, heure locale de Montréal, Québec (Canada).

Tous les produits connexes déjà commercialisés à la SAQ doivent faire l'objet d'une nouvelle proposition dans le cadre de cet appel d'offres pour être considérés.

Seule la plus récente version du *Formulaire de présentation de produit connexe – sans alcool* (publiée en janvier 2009) sera acceptée et celui-ci devra être dûment rempli.

Les produits connexes (produit non alcoolique complémentaire à notre offre de produits alcooliques) seront commercialisés à compter d'octobre 2009 pour une période de 2 ans.

Vous trouverez la liste des produits recherchés en Annexe

• **Pour être éligibles, les offres de produits devront répondre aux exigences suivantes :**

- Aucun vernis ou laque ne doit être présent à l'intérieur des coffrets de bois.
- Le prix d'achat unitaire doit inclure la livraison à notre entrepôt de Montréal ainsi que tous les coûts inhérents Incoterm **DDU** – (Delivered Duty Unpaid) (*Montréal*).
- Le prix d'achat à la caisse ne pourra pas être augmenté pour la période de commercialisation.
- Les fournisseurs des produits **PRÉ-SÉLECTIONNÉS SEULEMENT** devront nous faire parvenir deux (2) échantillons du produit final et complet ainsi qu'un visuel en format JPG de l'habillage (étiquette, contre étiquette et collerette, s'il y a lieu) au plus tard, le 20 mars 2009, à 17 h, heure locale de Montréal, Québec (Canada).
En outre, pour être retenu, le produit offert doit être conforme aux normes d'étiquetage, d'emballage, de constitution et d'élaboration applicables et ne doit pas être susceptible de nuire à l'image de marque de la SAQ.
- Les produits retenus devront être livrés à notre entrepôt pour le 18 août 2009.
- La livraison se fait sur des palettes conformes CPC permettant les chargements et déchargements mécaniques. Les caisses d'expédition ne devront pas excéder la surface de la palette (48 x 40 pouces ; 122 x 101 cm) et la hauteur totale (incluant la palette) ne doit pas dépasser 64 pouces (163 cm). Chaque palette doit être recouverte d'une pellicule plastique pour assurer la réception de façon sécuritaire et comporter un seul produit.

- Chacune des unités de vente doit être identifiée par son code CUP / EAN13 (**Code Universel de Produit** ou **European Article Number**) apposé sur le produit ou sur une étiquette attachée au produit.
- Les unités d'expédition (caisses) doivent être identifiées par leur code SCC/ EAN14 (**Shipping Container Code** / **European Article Number**).

- **Les critères de sélection sont:**

- Prix
- Qualité
- Rapport qualité - prix
- Présentation visuelle
- Notoriété du produit au Québec et au Canada
- Performance financière
- Diversité des offres

- **Conditions générales:**

Toute offre doit être présentée dans le format **EXCEL** d'origine et doit être transmise par **COURRIEL SEULEMENT**. Tout autre format ou mode de transmission sera refusé (JPG, PDF, télécopie, papier, autres). Une **photo numérique (format standard JPG)** du produit connexe présenté doit obligatoirement accompagner votre formulaire.

Veillez prendre note que le courriel envoyé à la SAQ devra contenir les informations requises, telles que décrites à la section 2.9 du Guide - Présentation de produit de spécilités. De plus, l'information qui sera retenue aux fins d'analyse sera **EXCLUSIVEMENT** celle présentée dans le formulaire en version EXCEL.

Il est **IMPORTANT** d'envoyer **un (1) COURRIEL DISTINCT pour CHAQUE OFFRE** présentée, à l'adresse courriel suivante : selectiondesproduits@saq.qc.ca, en spécifiant dans l'objet du message le numéro de pièce jointe (No P.J.) indiqué sur le formulaire.

Un chèque de 128.75 \$ CA pour **CHAQUE OFFRE** présentée, doit être acheminé à la SAQ dans les délais prescrits, à défaut de quoi, l'offre présentée sera jugée non recevable. Le chèque, libellé à l'attention de la SAQ, **doit porter la mention du NUMÉRO de pièce jointe (No P.J.)** indiqué sur le formulaire et être acheminé à l'adresse suivante :

SAQ – Administration et opérations - (inscrire le numéro de la Pièce Jointe)
905, avenue De Lorimier, 3^e étage
Montréal (Québec) H2K 3V9
CANADA

SEULS les paiements par CHÈQUE sont autorisés. Les paiements par transfert bancaire électronique ou par carte de crédit ne sont pas acceptés.

Le montant indiqué sur le chèque peut être exprimé en dollars canadiens ou l'équivalent en devises américaines. Un chèque dans toute autre devise ne peut être accepté.

Pour les frais d'ouverture de dossier de 128.75 \$ CA, le taux de change appliqué sera celui qui sera en vigueur au 4 février 2009.

Dollar canadien (CAD)	128,75 \$ CA
Dollar américain (USD)	102.21 \$ US

- **Autres conditions**

La SAQ se réserve le droit de n'accepter aucune des offres reçues ainsi que d'annuler le présent appel d'offres et rejeter toutes les offres, sans aucune indemnité pour les soumissionnaires et sans que la SAQ ne soit responsable des frais et des pertes encourues par les soumissionnaires.

La SAQ pourra considérer que toute omission, abstention, imprécision ou éléments de non-conformité avec l'une ou l'autre des dispositions du présent appel d'offres, rendra une soumission non conforme et pourra, de ce fait, entraîner l'annulation de l'offre.

Pour plus de précision, la SAQ n'est pas tenue d'accepter une proposition d'un produit même s'il correspond à un besoin spécifique décrit au présent appel d'offres.

Si, au terme de l'analyse des offres, le produit est sélectionné, le fournisseur doit s'engager à respecter les conditions de la Politique d'achat et de mise en marché applicables.

La SAQ n'assumera aucune dépense encourue par la partie prenante pour préparer et présenter son offre.

Toutes les offres reçues, tous les documents et autres pièces reçues durant le traitement de l'offre deviennent la propriété exclusive de la SAQ.

Afin d'éviter toute confusion, veuillez attendre la réponse de la SAQ avant de faire parvenir les étiquettes et les échantillons requis.

Pour plus d'information sur la façon de remplir le formulaire, veuillez communiquer avec le Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA) au 514 254-2711 ou sara@saq.qc.ca.

Le Formulaire de présentation de produit connexe – sans alcool, le Guide - Présentation de produit de spécialité et les politiques de commercialisation de la SAQ sont disponibles sur notre portail électronique www.saqb2b.com, sous l'onglet Politique et normes.

ANNEXE :		QUANTITÉ ANNUELLE MINIMALE REQUISE EN UNITÉS*	PRÉFÉRENCE D'UNITÉ DE VENTE PAR CAISSE (UVC)
PRODUITS CONNEXES (BESOINS SPÉCIFIQUES 2009 – 2011)	MATÉRIAUX		
ACCESSOIRES DE BAR			
Tire-bouchon du sommelier à 1 levier		30 000	48
Tire-bouchon du sommelier à 2 leviers		80 000	48
Tire-bouchon régulier (ailettes, vrille sans fin, etc.)		5 000	12
Tire-bouchon automatique de luxe		500	4
Bec verseur	Flexible	35 000	48
Pompe pour conserver le vin avec bouchon		15 000	12
Bouchons de remplacement (assortis à la pompe sélectionnée)		12 000	24
Petit verre à mesurer		3 000	12
Mélangeur à cocktail	Verre	1 000	6
Mélangeur à cocktail	Acier inoxydable	700	6
Ensemble à cocktail (mélangeur, verre à mesurer, etc.)		Nouveau	
Alcotest jetable à l'unité		16 000	24
Note : Les vrilles de tire-bouchon doivent être en acier inoxydable ou en téflon			
PRODUITS D'EMBALLAGE			
doivent respecter les dimensions approximatives intérieures suivantes :			
BOÎTE, COFFRET OU TUBE	13,5 x 3,5 x 3,5 pouces (34 x 9 x 9 cm)		
1 bouteille	Carton formé ou à former	25 000	Formé 12 À former 24
1 bouteille	Bois	3 600	12
1 bouteille	Tube carton	10 000	
2 bouteilles	Carton formé ou à former	10 000	Formé 12 À former 24
2 bouteilles	Bois	2 400	12

SACS	12 x 3 x 3 pouces (30 x 7,5 x 7,5 cm)		
1 bouteille	Papier (Non représentatif d'une fête telle Noël, Pâques...)	65 000	48
1 bouteille	tissus	90 000	48
1 bouteille	Carton ondulé	300 000	72
2 bouteilles	Tissus isotherme	2 500	48
2 bouteilles	Carton ondulé	65 000	
2 bouteilles	tissus	Nouveau	

* Les quantités annuelles minimales requises sont estimées et reflète la performance passée de ces produits mais ne constituent pas un engagement de la SAQ.